

ner quelques-unes de leurs voitures aux différents postes de cochers de la Ville.

Cette demande est renvoyée aux avocats de la Ville et au surintendant de Police avec prière de faire rapport à la prochaine assemblée.

4.—Soumise et lue une lettre de M. John Pinder, 115 Edifice Coristine, se plaignant des chiens dangereux qui pullulent dans la Ville.

M. l'échevin Couture attire l'attention de la Commission sur le fait qu'il y a, dans toute la Ville, un grand nombre de chiens sans licence, et sans contrôle, qui sont dangereux pour les enfants et pour le public en général.

Cette question est renvoyée au surintendant de Police, avec instructions d'appliquer rigoureusement la loi.

5.—Soumises plusieurs lettres de commerçants de glace demandant le privilège de fournir de la glace à la Ville durant l'été de 1909.

Renvoyées au surintendant de Police.

6.—*Résolu*: D'autoriser le trésorier de la Ville à remettre à M. R. Charlebois \$300 sur son dépôt fait avec sa soumission pour confection d'uniformes.

Adjournement.

JOHN-J. BARRY,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 19 avril

Son Honneur le Maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Robillard, Larivière, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna.

REQUETES, ETC.

1.—De MM. Napoléon Lauzon, F.-S. Daoust, J.-P. Bélair, demandant la permission d'occuper certains lots pour y vendre du bois de chauffage et pour y installer une forge et une machine à gazoline.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

2.—De M. G. DeMetelin, demandant la permission de faire certaines réparations à une maison sur la rue Ste-Catherine.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

3.—De la Commission des Chemins de fer:

(a) *Re* plaintes de la Cité de Montréal relativement aux prix exigés par le "Montreal Park and Island Ry."

(b) Ordonnance enjoignant à la Cité de Montréal de réparer le pont de la rue Ste-Catherine.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

4.—Des marguilliers de l'église Ste-Brigitte, *re* protégé signifié à l'effet de forcer la Cité de Montréal à construire un mur de revêtement sur la rue Cartier.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

5.—Communication du Département en Loi informant le Conseil du jugement rendu par la Cour de Révision, *re* H. Larin *vs* L.-A. Lapointe *et al.*, poursuite en déqualification des membres de la Commission des Finances.

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Attendu que la Cour de Révision a déqualifié les membres de la Commission des Finances, relativement à la délégation civique au sujet du tri-centenaire de la fondation de Québec;

Attendu que la bonne foi de la Commission des Finances n'a jamais été mise en doute;

Attendu que les opinions des juges sont également partagées quant à la légalité des procédures dans cette affaire;

permission de place some of their vehicles at the different stands of the City.

This request was referred to the City attorneys and to the superintendent of Police for a report at the next meeting.

4.—Submitted and read a letter from Mr. John Pinder, 115 Coristine Building, complaining of dangerous dogs which infest the City.

Ald. Couture drew the Committee's attention to the fact that there are, through out the City, a great number of unlicensed dogs, uncontrolled, that are dangerous for children and citizens generally.

The said matter was referred to the superintendent of Police with instructions to enforce the law.

5.—Several letters from ice dealers asking for the privilege of supplying ice to the City, during the summer of 1909 were referred to the superintendent of Police.

6.—*Resolved*: To authorize the City treasurer to remit to Mr. R. Charlebois \$300 on account of deposit made on tender for uniforms.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 19th of April.

His Worship the Mayor Mr. Louis Payette in the chair.

Present: Aldermen Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Robillard, Larivière, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna.

PETITIONS, ETC.

1.—From Napoléon Lauzon, F. S. Daoust, J. P. Bélair, for leave to occupy lots for the sale of fire wood and for leave to install a forge and a gazoline machine.

Referred to Fire and Light Committee.

2.—From G. DeMetelin for permission to make certain repairs to a building on Ste. Catherine street.

Referred to Fire and Light Committee.

3.—From Board of Railway Commissioners:

(a) *Re* complaint of the City of Montreal against the rates charged by the Montreal Park and Island Railway.

(b) Ordering the City of Montreal to repair Ste. Catherine St. bridge.

Referred to Road Committee.

4.—From wardens of St. Bridget church, *re* protest served to compel the City of Montreal to build a revetment wall on Cartier street.

Referred to Road Committee.

5.—Communication from the Law Department, informing the Council of the judgment rendered by the Court of Review in the case of H. Larin *vs* L. A. Lapointe *et al.*, action for the disqualification of the members of the Finance Committee.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. LEVESQUE,

Whereas the Court of Review has disqualified the members of the Finance Committee, in connection with the civic delegation *re* Ter-Centenary of the foundation of Quebec;

Whereas the good faith of the Finance Committee has never been questioned;

Whereas the opinions of the judges are equally divided as to the legality of the proceedings in this matter;